

FICHE D'EVALUATION EIFFEL -MASTER

EVALUATEUR : DOMAINE :
 CANDIDAT N : ETABLISSEMENT :

A. EXCELLENCE DU CANDIDAT (30 points)		Note
<p>Cohérence du parcours <i>Prise en compte de la cohérence du parcours ou du retard manifeste et non justifié dans les études du candidat. Appréciation du caractère logique et justifié des études poursuivies par rapport à l'objectif annoncé</i></p>	sur 5	
<p>Résidence de l'étudiant au moment du recrutement <i>Priorité aux candidats recrutés dans leur pays, venant en France grâce à cette bourse.</i></p>	sur 3	
<p>Qualité du cursus du candidat - CV clair, accompagné de documents <u>officiels</u> attestant de notes, mentions, prix, rang Fournir obligatoirement la certification de l'établissement d'origine avec si possible le relevé des notes, certifié conforme par cet établissement. - Ouverture du candidat : activités extra-scolaires : culturelles, associatives, stage en entreprise et toute autre activité démontrant la personnalité dynamique et sociale du candidat -excellence académique</p>	sur 18	
<p>Projet personnel et professionnel du candidat <i>Présentation par le candidat d'un projet personnel et professionnel correspondant à sa motivation pour une formation en France et à ses objectifs de carrière future.</i></p>	sur 4	
SOUS-TOTAL		sur 30

B. POLITIQUE INTERNATIONALE (10 points)		Note
<p>Critères stratégiques d'internationalisation de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rattachement à la plateforme Etudes en France (1 point) - démarche de labellisation « Bienvenue en France » (1 point) - Existence d'une page France Alumni de l'établissement (1 point) - Etablissement membre du Forum Campus France (1 point) - Etablissement IDEX, ISITE et/ou Université européenne (1 point) 	sur 5	
<p>Politique spécifique d'accueil du boursier Eiffel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exonération de frais d'inscription et de formation (1 point) - Réservation de logement pour l'étudiant (1 point) - Accueil personnalisé de l'étudiant (1 point) - Tutorat et suivi de l'insertion professionnelle spécifique (1point) - Suivi alumni spécifique après le départ de l'étudiant (1 point). 	sur 5	
SOUS-TOTAL		Sur 10
TOTAL		sur 40